

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**  
-----

**OBJET** : Désignation des représentants communaux au sein du Conseil d'Administration de la SEM

Séance du 3 Juin 2020

L'an deux mille vingt, le trois juin à dix-neuf heures trente, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le vingt-huit mai deux mille vingt, se sont réunis (en raison du COVID 19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents :**

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOU, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Sonia ZANI

**Membres absents excusés avec pouvoir : 0**

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 0**

**Membres absents : 0**

**Secrétaire de séance** : Mme Jessie MARIN.

**Soit : 29 présents.**

La société d'économie mixte du Plateau d'Hauteville-Lompnes (SEM PH) a été créée le 10 mars 2004 avec pour objet :

- L'aménagement et le développement urbain, en particulier la restructuration du « cœur de la ville » d'Hauteville-Lompnes,
- La construction et la rénovation d'immeubles à usage d'habitation, à vocation économique ou de services,
- L'accompagnement à la restructuration hospitalière,
- L'aménagement de zones d'habitation et d'activités économiques,
- La réalisation d'équipements touristiques et l'exploitation,
- L'aménagement et l'exploitation d'équipements collectifs, notamment sportifs,
- La sauvegarde du patrimoine bâti.

Considérant que la commune nouvelle de Plateau d'Hauteville est l'actionnaire majoritaire de la SEM,

Considérant les élections municipales de mars 2020,

Il convient de renouveler la composition du conseil d'administration de la SEM avec huit représentants :

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- **ADOpte à l'unanimité** la composition du conseil d'administration de la SEM :

- Membres :

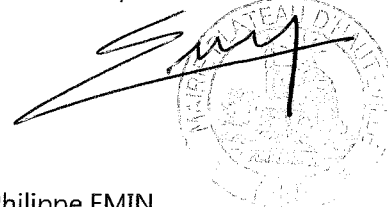
Conseil d'administration de la SEM	NB	Membres
Conseil d'administration de la SEM du Plateau d'Hauteville	8	Jacques DRHOUI Stéphanie PERNOD BEAUDON Alain MASSIRONI Jean-Michel CYVOCT Didier BOURGEAIS Le Maire Philippe EMIN Sébastien BEVOZ Solange DOMINGUEZ

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Philippe EMIN